



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AOUT 2022

**Présents :** Franck MONGE, Benoit REY, DE RUIJTER Vera, Laura GENCEL, LETRANGE Frédéric, Béatrice LILLIO, PONTON Jérôme, MONNIER André

**Absents :** Céline POULET pouvoir à Benoit REY, Aurélie LE BOEDEC, Luc FAURE

**Secrétaire de séance :** Laura GENCEL

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le compte-rendu du conseil municipal du 12 juin 2022. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

**Demandes de scrutin particulier :** non

## Ordre du jour

- Construction du groupe scolaire à énergie positive – Avenants aux marchés de travaux
- Informations et questions diverses

### 1 – Construction du groupe scolaire à énergie positive – Avenants aux marchés de travaux

M. REY indique que dans le cadre de l'exécution des travaux de la construction du groupe scolaire, certains lots doivent faire l'objet d'un avenant.

- Lot 01 – Gros œuvre
  - o Devis de l'entreprise de 1 725,33 €HT pour peindre en 2 couches les soubassements suite aux travaux d'enrobés qui ont marqué ces soubassements  
⇒ **Devis refusé**
- Lot 06B – Mobilier
  - o Devis de l'entreprise de 3 016,04 €HT pour le temps passé sur les meubles en raison de problèmes sur les supports réalisés par l'entreprise du lot 05.
- Lot 13 – Terrassement – VRD
  - o Plus-value d'un montant de 4 279,28 €HT correspondant à des travaux modificatifs sur le réseau EP et au déplacement d'un candélabre

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de conclure les avenants suivants :

**Lot n°06B – Mobilier : avenant n°5 : plus-value d'un montant de 3 016,04 € HT**

Attributaire : SAS ATELIER DE LA SYE - CRESTOISE DE MENUISERIE

Marché initial : 41 628,67 € HT

Nouveau montant du marché : 42 443,55 € HT

**Lot n°13 – Terrassements VRD : avenant n°6 : plus-value d'un montant de 4 279,28 € HT**

Attributaire : SAS LIOTARD TP

Marché initial : 165 440,79 € HT

Nouveau montant du marché : 177 141,08 € HT

- d'autoriser le maire à signer les avenants considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution